

Belém, Belo Horizonte, Brasília, Curitiba, Recife, Rio de Janeiro, São Paulo,

le 1^{er} avril 2019

**A l'attention de Monsieur l'Ambassadeur Michel Miraillet En copie à
Messieurs les Consuls Généraux de Recife, Rio de Janeiro et São Paulo**

Monsieur l'Ambassadeur,

La convention bilatérale de sécurité sociale France - Brésil est entrée en vigueur en 2014. Jusqu'en 2016 ou 2017, Monsieur Risselin, chargé des affaires sociales s'assurait du suivi de sa mise en œuvre avec l'INSS.

Depuis son départ, son poste n'a pas été remplacé et régionalisé au niveau de l'Argentine. Le poste est resté longtemps vacant et rien n'indique à l'heure actuelle, en consultant sur le site que le poste soit actuellement pourvu. Par ailleurs la description du [libellé du poste sur le site](#) indique que "*Son champ d'action s'étend aux pays du Cône Sud (Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay), et plus ponctuellement au Brésil*".

D'autre part, de nombreux problèmes sont de plus en plus récurrents au niveau du traitement local des dossiers et des paiements :

- Dossiers égarés et non reçus par la CNAV ;
- Lenteurs excessives dans le suivi des demandes ;
- Absence d'interlocution avec les demandeurs ;
- Difficulté d'interlocution avec les banques brésiliennes pour la libération des paiements autorisés par la CNAV ;
- Méconnaissance totale de l'accord dans de nombreuses sections locales de l'INSS, notamment au Nordeste, nécessitant une intervention d'un agent du Consulat ou d'un conseiller consulaire pour la quasi-totalité des dossiers.

Tout ceci est aggravé par le fait que les services de l'INSS à Rio de Janeiro subissent actuellement de grosses coupes budgétaires et qu'outre l'enregistrement et renvoi des dossiers en France, n'ont jamais reçu de formation qualitative sur les différents droits et normes de protection sociale pour orienter les demandeurs en cas de problème.

La désignation d'une personne à l'ambassade ayant la charge du suivi de cette convention et de l'animation du réseau brésilien et français à cet effet apparaît de plus en plus nécessaire.

Lors de la dernière réunion du réseau vous nous avez fait part de cette volonté. En ce sens, nous venons par cette lettre manifester notre soutien à toute initiative qui visera à rétablir cette mission au sein de vos services.

Avec l'assurance de notre respectueuse considération,

**Signent les conseillers
consulaires :**

1^{ère} circonscription, Brasilia, Recife, Paramaribo : Xavier-Noel Bouton (Recife),
Jean-François Deluchey (Belém), Jean Sublon (Brasilia)

2^{ème} circonscription, Rio de Janeiro, Minas Gerais, Espirito Santo : Marie Godeffroy
(Rio de Janeiro), Florence Poznanski (Belo Horizonte), Alain Raison (Rio de Janeiro)

3^{ème} circonscription, São Paulo et sud du pays : Anne-Marie Ballande-Romanelli
(Curitiba), François Cessieux (São Paulo), Edmond Aparicio (São Paulo), Bertrand
Weisse (São Paulo)